



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 10 mars 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 81 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire urgente suivante à Madame la ministre de la Justice.

Selon des informations relayées le 10 mars 2026 par la presse nationale, un agent pénitentiaire aurait été violemment agressé par un détenu au Centre pénitentiaire de Givenich au cours de la matinée. D'après les premiers éléments communiqués par l'Association des Agents Pénitentiaires, l'agression aurait été particulièrement brutale et aurait entraîné des blessures sérieuses chez le surveillant concerné, lequel a dû être pris en charge par les services médicaux.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes :

- 1) Madame la ministre peut-elle confirmer l'incident survenu au Centre pénitentiaire de Givenich et préciser les circonstances connues à ce stade de l'agression de l'agent pénitentiaire ?
- 2) Quel est l'état de santé de l'agent concerné et quelles mesures de soutien et d'accompagnement lui sont offertes par l'administration pénitentiaire ?
- 3) Une enquête interne ou judiciaire a-t-elle été ouverte afin d'établir les responsabilités et les circonstances exactes de cet incident ?
- 4) À la lumière de cet incident, Madame la ministre peut-elle préciser si les dispositifs d'alerte et de sécurité mentionnés dans la réponse à la question parlementaire n°3420 ont été effectivement déclenchés lors de l'agression survenue au Centre pénitentiaire de Givenich et, le cas échéant, dans quels délais l'intervention a pu être assurée ?
- 5) Combien d'agressions physiques visant des agents pénitentiaires ont été recensées au Centre pénitentiaire de Givenich au cours des cinq dernières années, et quelles suites disciplinaires ou judiciaires ont été engagées dans ces cas ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma très haute considération.



A handwritten signature in blue ink, appearing to be the initials "DL" or "NL", positioned above the name of the representative.

Dan Biancalana
Député